

Décisions prises lors du Conseil des Enfants du mardi 17 janvier 2023.

Deux demandes par classe ont été étudiées, expliquées et votées. Rappel des décisions prises par les membres du Conseil des Enfants le jour de la réunion :

- > Pas de buffet à volonté à la cantine.
- > Pas de trampoline dans la cour de l'école.
- > Pas de mur d'escalade pour notre école.
- > La cour du bas peut donc servir aux jeux collectifs sans ballon.
- > Il n'y aura pas de quilles dans la cour de l'école.
- > Il est possible d'organiser des courses en ligne le long du terrain de foot les après-midis où il n'y a pas de ballon : lundi, mardi et jeudi.
- > Plusieurs caisses de jeux seront mises à disposition des élèves. Les maîtres vont voir ensemble comment organiser l'utilisation de ce matériel.
- > On ne remplacera pas les filets des cages de foot.
- > Il y aura de grosses craies dans chaque classe.
- > Pas de paniers de basket supplémentaires.
- > La directrice s'occupe d'ajouter des ballons dans la caisse à ballons.

Décisions prises par les maîtres lors du Conseil des Maîtres du mardi 24 février :

* Les maîtres et la mairie doivent réfléchir si on entoure le terrain de foot de barrières :
Ce que les maîtres en pensent : C'est cher et dangereux. Ça réduit la surface de cour. Il faut apprendre à respecter les différents lieux de jeu et les règles du jeu pour que le ballon ne sorte pas du terrain.

Le conseil des maîtres vote : 11 contre – 0 abstention.

-> Il n'y aura pas de barrières autour du terrain de foot.

* La directrice doit demander à la mairie si on peut installer un compost à l'école.

-> La question est transmise au maire de la commune par mail le 30/01/2023.

* La directrice va demander à la mairie d'installer des miroirs au-dessus des lavabos.

-> Une feuille de travaux est complétée pour que les miroirs soient placés pendant les vacances. La demande est faite le 30 janvier 2023.

* Les maîtres et la mairie doivent décider si on met un terrain de foot synthétique dans la cour.
Ce que les maîtres en pensent : le terrain serait impraticable quand il gèle. Ce n'est pas écologique et cela peut être toxique quand il fait chaud. On peut se brûler quand on glisse. Ça coûte cher. On n'est pas un club de foot, c'est une cour de récréation.

Le conseil des maîtres vote : 10 contre – 1 abstention.

-> Il n'y aura donc pas de terrain de foot synthétique dans la cour de notre école.